

Attestation d'inscription (à remplir par le club ou l'association)

Je soussigné(e) NOM, prénom : .....

Fonction : .....

Représentant le club, l'association ou l'organisme dénommé(e)  
ci-après (libellé complet) : .....

Adresse : .....

Atteste que :

NOM : ..... Prénom : .....

Est bien inscrit(e) à l'activité suivante : .....

Pour la période du (dates) ..... au .....

Pour un montant de ..... € **hors frais d'équipement** (tenue de sport, instrument, etc.)

Fait le : .....

Signature et cachet du club, de l'association ou de l'organisme :

.....

Ce document est à retourner au Centre Communal d'Action Sociale au 6, place Carnot, 71000 Mâcon, accompagné des documents à fournir **à compter du 5 octobre.**



AIDE À LA  
PRATIQUE  
SPORTIVE ET  
CULTURELLE

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Tél. : 03 85 39 71 05  
ccas@ville-macon.fr

© 123 RF / Réalisation : Communication - Ville de Mâcon / Impression : Imprimerie municipale - Août 2020

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE MÂCON PROPOSE AUX JEUNES MÂCONNAIS(ES) UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE DE 30 À 100 €

## Conditions d'attribution

- Être domicilié(e) à Mâcon ou dans les communes associées : Sennecé-les-Mâcon, Saint-Jean-le-Priche ou Loché.
- Être scolarisé(e) en grande section de maternelle, en primaire, au collège ou au lycée.
- Être inscrit(e) dans un club sportif, une association ou un organisme agréé **Jeunesse et Sport ou Jeunesse et Éducation Populaire, dont le siège est situé à Mâcon.**

## Barème

Le montant de l'aide varie en fonction du coût d'inscription (hors équipement)

**Jusqu'à 149 € :** ..... **30 €**

**De 150 à 250 € :** ..... **50 €**

**À partir de 251 € :** ..... **100 €**

Possibilité de cumuler une aide pour une activité sportive et une aide pour une activité culturelle dans la limite de 100 € par enfant.

Les aides seront accordées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite de la dotation annuelle. Les personnes n'ayant pas retiré leurs chèques-vacances dans les délais l'année précédente ne seront pas prioritaires.

## Modalités

Pour en bénéficier, merci de remplir ce formulaire et de le retourner avec les documents suivants, à compter du **5 octobre 2020** à **CCAS, 6, place Carnot - 71000 Mâcon :**

- ce formulaire rempli avec signature et cachet du club ou de l'association (établir 1 formulaire par enfant et par activité)
- 1 justificatif de domicile de l'année en cours
- 1 copie intégrale du livret de famille ou carte d'identité de l'enfant
- 1 certificat de scolarité

Après instruction, les familles seront informées par courrier du montant de l'aide accordée et de la possibilité de venir retirer les chèques-vacances au CCAS.

- ▶ Attention, aucun chèque ne sera délivré immédiatement à l'accueil du CCAS.

## Inscription

NOM et prénom de l'enfant: .....

Date de naissance: ..... classe : .....

Établissement scolaire fréquenté : .....

Garçon  Fille

NOM/prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Tél. fixe : ..... portable : .....

E-mail: ..... @ .....

